

Formations continues



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATIONS
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Édito

L'Institut de formations paramédicales (IFPM) regroupe 8 formations paramédicales sur les sites de l'IFPM Nord, l'IFPM Sud (Hôpital école) et l'Université d'Orléans pour l'Institut de Formation en Psychomotricité.

Outre la formation initiale, une offre de formation continue est proposée, comprenant des parcours de préparation aux sélections, des sessions de formation continue, un accompagnement dans la démarche de VAE, ainsi que des conférences thématiques.

En 2024, l'IFPM poursuit son engagement pour accompagner les professionnels de santé dans la formation tout au long de leur vie professionnelle, en adéquation avec le contexte.

Nos propositions de formations restent adaptées et adaptables à vos problématiques professionnelles, vous permettant une réflexivité sur vos pratiques et vous apportant des ressources pour améliorer la qualité des soins. Elles visent à accompagner le changement dans les établissements de santé et médico-sociaux pour une meilleure prise en soin des personnes.

Nos formateurs, animés par les valeurs et la culture soignante, sont également experts en pédagogie. Ils cherchent à transmettre leur expertise en partageant leurs expériences de terrain et veillent à favoriser le transfert des compétences acquises en formation.

Nos formations s'adaptent à l'actualité, grâce aux nombreux outils numériques que nous maîtrisons. L'alternance de pédagogie inversée, pédagogie magistrale et pédagogie ludique facilitent l'acquisition des compétences.

L'équipe pédagogique de la formation continue de l'IFPM est également à votre disposition pour répondre à vos attentes concrètes et construire des parcours spécifiques de formation, répondant à vos besoins. A votre demande, nous réalisons des sessions de formation personnalisées (construction ou réponse à un cahier des charges, conseil en ingénierie pédagogique, réalisation de formation-action).

Vous pouvez compter sur nous !

L'équipe pédagogique de la Formation Continue

**Retrouvez le catalogue
sur notre site internet**



Sommaire

- Nouveaux actes : AIDE-SOIGNANT **Page 4**
- Nouveaux actes : AUXILIAIRE DE PUERICULTURE **Page 8**

- Nouveaux actes : AMBULANCIER **Page 12**

- Développement des compétences : ASH **Page 14**
- Formations du bloc opératoire **Page 16**
 - Présentation des métiers du bloc
 - Formation complémentaire à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration
 - Adaptation à l'emploi pour les nouveaux infirmiers exerçant au bloc opératoire
 - Adaptation à l'emploi pour les professionnels exerçant au bloc opératoire

- Accompagnement à l'entrée en formation paramédicale **Page 22**
 - Comment remplir Parcoursup
 - Préparer l'épreuve de la sélection infirmière (Formation Professionnelle Continue) **Page 25**

- Accompagnement à la VAE

Nouveaux actes :

AIDE-SOIGNANT

Atelier 1 : Administration médicamenteuse et colostomie

Atelier 2 : Glycémie et ECBU

Atelier 3 : Oxygénothérapie et aspiration endotrachéale

Le Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.

«L'infirmier ou l'infirmière peut également confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, le cas échéant en dehors de sa présence, de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant.»



Public cible

Aides-soignants
Titulaires d'un Diplôme d'État
antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

120 € par atelier
OU
180 € pour 2 ateliers
sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Appréhender l'élargissement de son champ professionnel,
- Comprendre les indications thérapeutiques des actes suivants :
 - Renouvellement de poche de colostomie cicatrisée,
 - Pose de suppositoire d'aide à l'élimination,
 - Lavage oculaire et instillation de collyre,
 - Application de pommade.
- Réaliser chacun de ces actes dans le respect des critères de qualité du soin avec fiabilité et du champ de compétences,
- Gérer les risques en lien avec les différents actes professionnels,
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques,
- Lavage oculaire et instillation de collyre,
- Application de pommade et de crème,
- Pose de suppositoire (aide à l'élimination),
- Renouvellement de poche de colostomie sur orifice cicatrisé.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Pratique du geste de soin de stomie en situation simulée,
- Pratique d'actes en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 12 h 30** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

29/01/2024 19/02/2024
11/03/2024 15/04/2024
13/05/2024 03/06/2024
07/10/2024 18/11/2024

BRIARE

20/02/2024
25/06/2024

PITHIVIERS

08/02/2024
06/05/2024
11/06/2024
15/10/2024

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

**Demande d'inscription
sur notre site Internet**



www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Public cible

Aides-soignants
 Titulaires d'un Diplôme d'État
 antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

120 € par atelier
 OU
 180 € pour 2 ateliers
 sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre les indications thérapeutiques d'une surveillance de la glycémie,
- Réaliser une mesure de la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique, dans le respect des critères de qualité du soin,
- Réaliser un recueil d'urines stérile,
- Gérer les risques en lien avec ces deux actes professionnels,
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques,
- Glycémie capillaire,
- Recueil stérile des urines pour l'Examen Cytobactériologique des Urines.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques,
- Pratique du geste en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **13 h 30 à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

BRIARE

PITHIVIERS

29/01/2024 19/02/2024

20/02/2024

08/02/2024

11/03/2024 15/04/2024

25/06/2024

06/05/2024

13/05/2024 03/06/2024

11/06/2024

07/10/2024 18/11/2024

15/10/2024

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.
 (par ordre d'arrivée des demandes)

**Demande d'inscription
 sur notre site Internet**



www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Public cible

Aides-soignants
Titulaires d'un Diplôme d'État
antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

120 € par atelier
OU
180 € pour 2 ateliers
sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre les indications thérapeutiques d'une aspiration endotrachéale,
- Réaliser, sur prescription médicale et (au domicile du patient), des aspirations endotrachéales dans le respect des critères de qualité du soin,
- Anticiper et remédier à certains problèmes et difficultés rencontrés par le patient porteur de ce dispositif,
- Réaliser la mesure de la saturation en oxygène dans le respect des bonnes pratiques,
- Réaliser le changement de masque et de lunettes à oxygène dans le respect des bonnes pratiques et protocoles en intégrant son nouveau champ de compétences,
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques du système respiratoire,
- Mesure de la saturation en oxygène,
- Montage du matériel d'oxygénothérapie et surveillance du patient,
- Changement de lunette et masque à oxygène,
- Réalisation d'aspirations endotrachéales.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Pratique du geste d'aspiration endotrachéale en situation simulée,
- Pratique du geste en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 12 h 30** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

BRIARE

PITHIVIERS

30/01/2024 20/02/2024

21/02/2024

09/02/2024

12/03/2024 08/04/2024

26/06/2024

07/05/2024

14/05/2024 04/06/2024

12/06/2024

08/10/2024 19/11/2024

16/10/2024

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

**Demande d'inscription
sur notre site Internet**



www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Nouveaux actes :

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Atelier 1 : Administration médicamenteuse et colostomie

Atelier 2 : Glycémie et ECBU

Atelier 3 : Oxygénothérapie et aspiration endotrachéale

Le Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.

«L'infirmier ou l'infirmière peut également confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, le cas échéant en dehors de sa présence, de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant.»



Public cible

Auxiliaire de puériculture
Titulaires d'un Diplôme d'État
antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

120 € par atelier
OU
180 € pour 2 ateliers
sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Appréhender l'élargissement de son champ professionnel,
- Comprendre les indications thérapeutiques des actes suivants :
 - Renouvellement de poche de colostomie cicatrisée,
 - Pose de suppositoire d'aide à l'élimination,
 - Lavage oculaire et instillation de collyre,
 - Application de pommade.
- Réaliser chacun de ces actes dans le respect des critères de qualité du soin avec fiabilité et du champ de compétences,
- Gérer les risques en lien avec les différents actes professionnels,
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques,
- Lavage oculaire et instillation de collyre,
- Application de pommade et de crème,
- Pose de suppositoire (aide à l'élimination),
- Renouvellement de poche de colostomie sur orifice cicatrisé.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Pratique du geste de soin de stomie en situation simulée,
- Pratique d'actes en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation sur demande.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

**Demande d'inscription
sur notre site Internet**



N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Public cible

Auxiliaire de puériculture
Titulaires d'un Diplôme d'État
antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

120 € par atelier
OU
180 € pour 2 ateliers
sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre les indications thérapeutiques d'une surveillance de la glycémie,
- Réaliser une mesure de la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique, dans le respect des critères de qualité du soin,
- Réaliser un recueil d'urines stérile,
- Mesure de la bilirubine instantanée,
- Gérer les risques en lien avec ces deux actes professionnels,
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques,
- Glycémie capillaire,
- Mesure de la bilirubine instantanée
- Recueil stérile des urines pour l'Examen Cytobactériologique des Urines.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques,
- Pratique du geste en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation

Dates et lieux de formation

Formation sur demande.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

**Demande d'inscription
sur notre site Internet**



N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Public cible

Auxiliaire de puériculture
Titulaires d'un Diplôme d'État
antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

120 € par atelier
OU
180 € pour 2 ateliers
sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre les indications thérapeutiques d'une aspiration endotrachéale,
- Réaliser, sur prescription médicale et (au domicile du patient), des aspirations endotrachéales dans le respect des critères de qualité du soin,
- Anticiper et remédier à certains problèmes et difficultés rencontrés par le patient porteur de ce dispositif,
- Réaliser la mesure de la saturation en oxygène dans le respect des bonnes pratiques,
- Réaliser le changement de masque et de lunettes à oxygène dans le respect des bonnes pratiques et protocoles en intégrant son nouveau champ de compétences,
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques du système respiratoire,
- Mesure de la saturation en oxygène,
- Montage du matériel d'oxygénothérapie et surveillance du patient,
- Changement de lunette et masque à oxygène,
- Réalisation d'aspirations endotrachéales.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Pratique du geste d'aspiration endotrachéale en situation simulée,
- Pratique du geste en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation

Dates et lieux de formation

Formation sur demande.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription
sur notre site Internet



www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Nouveaux actes :

AMBULANCIER

Le Décret n° 2022-629 du 22 avril 2022 relatif aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente révisé les actes professionnels réalisable par des ambulanciers dans le cadre de leur participation à l'aide médicale urgente. Seront seuls habilités à accomplir les actes mentionnés ci-dessous les ambulanciers ayant suivi une formation délivrée dans les conditions définies par l'arrêté du 31 octobre 2022 relatif à la formation aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente.

Les ambulanciers titulaires d'un diplôme peuvent, sous la responsabilité du médecin assurant la régulation téléphonique ou du médecin de l'équipe d'intervention de la structure mobile d'urgence et de réanimation, accomplir les actes ou dispenser les soins suivants :

- Prise de température, de pulsation cardiaque et de pression artérielle par voie non invasive,
- Recueil de la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique,
- Administration en aérosols de produits non médicamenteux,
- Evaluation de la douleur et observation des manifestations de l'état de conscience,
- Recueil du taux de saturation en oxygène ou en monoxyde de carbone par voie non invasive,
- Administration en aérosols ou pulvérisation de produits médicamenteux,
- Administration de produits médicamenteux, par voie orale ou intra-nasale, par stylo auto-injecteur,
- Enregistrement et transmission d'électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé,
- Recueil de l'hémoglobinémie.



Public cible

Ambulanciers
 Titulaires d'un Diplôme d'État
 Antérieur au 1^{er} janvier 2023

Durée

21 h

Tarif

540 € par participant et par session

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Connaître les principes fondamentaux de mise en œuvre des actes professionnels relevant de son domaine de compétence et relatifs à l'aide médicale urgente selon leur condition réglementaire d'application,
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique dans un contexte d'intervention relevant de l'aide médicale urgente,
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des règles de bonnes pratiques,
- Faire preuve de dextérité dans un contexte d'urgence,
- Evaluer la qualité des actes réalisés et identifier les éléments à réajuster
- Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée.

Contenu

- Rappel du cadre réglementaire,
- Appréciation d'un tableau clinique d'asthme aigu grave, d'overdose d'opiacés, de choc anaphylactique, d'hypoglycémie, de douleur aiguë, de douleur thoracique sévère,
- Réalisation d'actes professionnels en lien avec les tableaux cliniques.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Ateliers clinique,
- Pratique simulée ou vidéo,
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Du 05/02/2024 au 07/02/2024

Du 30/09/2024 au 02/10/2024

Du 25/03/2024 au 27/03/2024

Du 04/11/2024 au 06/11/2024

Du 21/05/2024 au 23/05/2024

Du 21/05/2024 au 23/05/2024

Du 24/06/2024 au 26/06/2024

Du 02/12/2024 au 04/12/2024

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription
sur notre site Internet



www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Développement des compétences

AGENT DE SERVICE HOSPITALIER

- Cette formation de 70h (10 jours) permet une montée en compétence des agents de services hospitaliers . A la Suite de cette formation ils pourront assurer, en toute sécurité, certaines fonctions d'accompagnement des personnes âgées (soins d'hygiène et de confort, alimentation, élimination, sommeil, approche relationnelle) sous la responsabilité du personnel d'encadrement et en collaboration avec l'ensemble des soignants.
- Cette formation permet ainsi d'accompagner les parcours professionnels de personnels en poste, désireux d'évoluer dans leur environnement professionnel et d'assumer de nouvelles responsabilités auprès des personnes âgées.

Cette formation n'ouvre pas de **dispense pour les épreuves de sélection à l'entrée en Institut de Formation d'Aide-Soignant ni pour la formation.**



AGENT DE SERVICE HOSPITALIER

Public cible

Agents des Services Hospitaliers
Intervenants auprès de la personne
âgée

Durée

70 h

Tarif

1 050 € par participant et par
session

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants en :

- Aidant une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie ,
- Réalisant des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées.

Contenu

- Le vieillissement physiologique, troubles du sommeil, de l'élimination, de décubitus...
- Le lien social, la communication, la bientraitance....
- L'hygiène et l'ergonomie dans les soins,
- Le vocabulaire médical, le raisonnement clinique,
- L'observation, les transmissions, le travail en équipe,
- La fin de vie, le deuil, la douleur...

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Pratique simulée ou vidéo,
- Travail autour de cas cliniques,
- Réflexion de groupe,
- Evaluation en fin de formation,
- Retour d'expérience.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h** sur nos sites de formations :

PITHIVIERS

Une seule session de 10 jours

16/04/2024 17/04/2024 18/04/2024
15/05/2024 16/05/2024 17/05/2024
06/06/2024 07/06/2024 18/06/2024
09/09/2024

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

8 min. à 15 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

**Demande d'inscription
sur notre site Internet**



www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Formations du

BLOC OPÉRATOIRE

Public :

- IBODE,
- Infirmier exerçant au bloc opératoire,
- Personnel du bloc opératoire.



Public cible

**Infirmiers diplômés d'Etat
intéressés par les spécialisations
d'IADE et d'IBODE**

Durée

14 h

Tarif

640 € par participant
Option 3^{ème} journée : ½ journée
120 € et journée complète 200 €

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre le fonctionnement du bloc opératoire,
- Repérer les spécificités des métiers d'IADE et d'IBODE et leurs champs d'activités,
- Recevoir une information complète sur les deux formations : modalités de sélection, déroulé et contenu de la formation, lieux d'exercice.

Contenu

- Le bloc opératoire, zone de haute technicité,
- Le travail en équipe,
- La formation d'IBODE et d'IADE,
- Les lieux d'exercice,
- Option 3^{ème} journée : Accompagnement au dossier de sélection, à la réalisation d'entretien, mise en situation d'examen IADE.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Ateliers pratiques au bloc de l'IFPM,
- Réflexion en groupes,
- Partages d'expériences .

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

16 et 17/10/24

**Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.**

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 15 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

**Demande d'inscription
sur notre site Internet**



www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Public cible

**Infirmiers diplômés d'Etat
intéressés par les spécialisations
d'IADE et d'IBODE**

Durée

3 h 30 IADE ou IBODE
7h pour les 2
specialisations

Tarif

½ journée 120 €
journée complète 200 €

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre l'organisation de la sélection,
- Identifier les axes à améliorer pour répondre aux attentes,

Contenu

- Accompagnement au dossier de sélection, bilan de l'existant, analyse des difficultés rencontrées.
- Réalisation d'entretien de sélection,
- Réalisation d'une épreuve écrite pour le candidats IADE et correction.

Modalités pédagogiques

- Echange avec le groupe,
- Exercice en simulation,
- Devoir sur table.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

28/11/24

**Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.**

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 15 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

**Demande d'inscription
sur notre site Internet**



www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Public cible

Infirmiers Diplômés d'Etat
exerçant au bloc opératoire

Durée

21 h

Tarif

1 050 € par participant et par
session

Objectifs

Le décret n°2021-97 du 29 janvier 2021 modifie le dispositif transitoire permettant à un infirmier non titulaire d'un diplôme d'Etat de bloc opératoire réalisant une aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration au sein des blocs opératoires, de poursuivre cette activité. Il permet à l'infirmier dont l'employeur atteste qu'il exerce une fonction d'infirmier de bloc opératoire depuis une durée au moins égale à un an en équivalent temps plein à la date du 31 décembre 2019 et qu'il apporte de manière régulière une aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration au cours d'une intervention chirurgicale, de continuer cette activité sous réserve de suivre une formation complémentaire de 21 heures. Au terme de la formation, le professionnel sera apte à aider à la réalisation de l'hémostase, à la réalisation de l'aspiration, à la réalisation de l'exposition. Il identifiera également les différents risques liés aux différentes situations au cours du processus de prise en soin

Contenu

- Le champ de compétences,
- Le risque infectieux, l'hygiène et l'asepsie
- Aide à la réalisation de l'hémostase, à l'aspiration, à l'exposition,
- Les risques associés.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Analyse de situation,
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h 00** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Du 12/02/2024 au 14/02/2024

Du 28/05/2024 au 30/05/2024

Du 08/10/2024 au 10/10/2024

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 20 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

**Demande d'inscription
sur notre site Internet**



www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Public cible

Infirmiers
nouvellement arrivés au bloc
opératoire

Durée

21 h

Tarif

960 € par participant et par
session

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre le fonctionnement du bloc opératoire, afin d'avoir un comportement adapté dans cet environnement technologique,
- Maîtriser les notions de base en hygiène et appréhender le risque infectieux au bloc opératoire, afin d'assurer la sécurité des patients et du personnel,
- Accueillir et prendre en soin l'opéré, afin de lui prodiguer des soins de qualité.

Contenu

- Le cadre réglementaire,
- Le risque infectieux, l'hygiène et l'asepsie,
- L'installation du patient, la communication,
- Les grands types de chirurgie, les différents types d'anesthésie,
- Les dispositifs médicaux.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Ateliers pratiques au bloc de l'IFPM,
- Réflexion en groupes sur des situations professionnelles,
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Du 21/05/2024 au 23/05/2024

Du 10/09/2024 au 12/09/2024

Du 25/11/2024 au 27/11/2024

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

**Demande d'inscription
sur notre site Internet**



www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Public cible

Aides-soignants, agents de service hospitalier, brancardiers, nouvellement arrivés au bloc opératoire

Durée

7 h

Tarif

320 € par participant

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre le fonctionnement du bloc opératoire, afin d'avoir un comportement adapté dans cet environnement technologique,
- Appréhender les notions de base en hygiène et le risque infectieux au bloc opératoire, afin d'assurer la sécurité des patients et du personnel,
- Accueillir et/ou prendre soin de l'opéré, afin de lui prodiguer des soins de qualité.

Contenu

- Les différents professionnels du bloc opératoire,
- Le risque infectieux, l'hygiène et l'asepsie,
- L'installation du patient, la communication,
- Les grands types de chirurgie,
- La traçabilité, check-list et interaction avec les autres services.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Ateliers pratiques au bloc de l'IFPM,
- Réflexion en groupes sur des situations professionnelles,
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

19/02/2024

15/10/2024

**Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.**

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 12 max.

(par ordre d'arrivée des demandes)

**Demande d'inscription
sur notre site Internet**



www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Accompagnement à l'entrée en formation paramédicale

INFIRMIER

PSYCHOMOTRICIEN



Public cible

Elèves de terminale, étudiants en réorientation, candidats non éligibles à la sélection FPC

Durée

3 h 30

Tarif

120 € par participant

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Identifier les attentes des organismes de formation en regard de la formation postulée,
- Personnaliser son dossier parcoursup.

Contenu

- Présentation de la plateforme pour un établissement (ou une formation),
- L'analyse de la candidature par l'établissement,
- Les attentes d'un établissement.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Application à partir de la plateforme.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 12 h 30** sur nos sites de formations :

ORLÉANS SUD

16/03/2024

**Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
14 mars 2024**

Intervenants

- Directrice de IFPM

Participants

10 min.

(par ordre d'arrivée des demandes)

**Demande d'inscription
sur notre site Internet**



www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Public cible

Personnes ayant une expérience professionnelle soumise à cotisations sociales d'une durée minimale de 3 ans

Durée

3 h 30

Tarif

120 € par participant

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre l'organisation de la sélection,
- Identifier les axes à améliorer pour répondre aux attentes.

Contenu

- Information sur la constitution du dossier,
- Les 3 épreuves de sélection,
- Informations sur l'épreuve de Français,
- Le niveau attendu sur l'épreuve de mathématique,
- Déroulement de l'épreuve.

Modalités pédagogiques

- Présentation du dossier,
- Echanges interactifs.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée sur nos sites de formations :

ORLÉANS SUD

04/11/2024 de 14h à 17h30

26/11/2024 de 14 h à 17 h 30

**Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
48 heures avant la date de l'atelier.**

Intervenants

- Directrice de IFPM

Participants

10 min.

(par ordre d'arrivée des demandes)

**Demande d'inscription
sur notre site Internet**



www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Accompagnement à la V.A.E.

Institué par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel, inscrit à l'article L.900-1 alinéa 5 du code du travail. Toute personne salariée, non salariée (travailleur indépendant, artisan.....), agent public titulaire ou non, chômeur ou bénévole, à condition de justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle en rapport direct avec le diplôme visé, peut faire valider ses compétences pour acquérir tout ou partie d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle.

La VAE, une procédure en deux étapes :

La recevabilité :

Une fois le diplôme visé identifié, vous devez déposer une « demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience » (appelée également Livret 1) qui permettra au certificateur de vérifier l'adéquation de votre parcours et de votre expérience avec le diplôme visé.

Le passage devant un jury :

Si vous êtes recevable, vous devrez alors préparer un « dossier de validation » (appelé également Livret 2) dans lequel vous décrierez, dans le détail, vos expériences pour démontrer que vous maîtrisez l'ensemble des compétences relatives au diplôme visé. Ce dossier servira de base à un entretien devant un jury.



Public cible

Aides-soignants
Auxiliaire de puériculture
Ambulancier
ARM
IBODE

Durée

8H00

Tarif

900 € / AS ou ambulancier
1 000 € / AP ou ARM

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Présenter un livret 2 cohérent avec son parcours,
- Soutenir son dossier devant le jury.

Contenu

- Accompagnement pédagogique à partir des expériences professionnelles des candidats,
- Mise en lien de l'activité avec les compétences attendues,
- Aide à la rédaction du livret,
- Préparation à la présentation orale du dossier.

Modalités pédagogiques

- 6 rencontres programmées selon les besoins,
- Travail en intersessions par le candidat,
- Accompagnement individuel ou collectif.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Inscription possible toute l'année
Nous contacter

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

1 min. à 4 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

**Demande d'inscription
sur notre site Internet**



N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

CONTACTS

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058
Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

02 38 78 00 00

ifpm.formationcontinue@ifpm45.fr

Retrouvez le catalogue
sur notre site internet



www.ifpm-orleans.fr